Cinquante deuxième année. - N ° 159 A Jeudi 23 août 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1129

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

443 595 970 RCS Nanterre.
T. M. E. C..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 60594.24 EUR.
Adresse : 2, ALL du Parc de Garlande, Zac de Garlande Bp 70, 92220 Bagneux.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION T.M.E.C. Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 60594,24 EUR Siège social 2 ALL DU PARC DE GARLANDE ZAC DE GARLANDE BP 70 92220 BAGNEUX N° RCS 443595970 RCS NANTERRE, est société absorbée. FINANCIERE GARLANDE Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 328480 EUR Siège social 2 ALL DU PARC DE GARLANDE ZAC DE GARLANDE - 92220 BAGNEUX N° RCS 457505766 RCS NANTERRE, est société absorbante. Actif : 395374,21 euros Passif : 233993,24 euros Actif net apporté : 161380,97 euros Rapport d'échange des droits sociaux : Compte tenu du rapport d¿échange proposé, la société absorbante procédera à une augmentation de capital de 159.040 euros, par l¿émission de 19.880 actions ordinaires d¿un montant nominal (après réduction) de 8 euros chacune. La prime de fusion s¿élève à 2.340,97 euros. Il est prévu que cinq actions de la société absorbante soit échangées contre une action de la société absorbée. Les opérations actives et passives, effectuées par la société « T.M.E.C » depuis la date du 1er janvier 2018 jusqu¿au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront réputées réalisées par la société « FINANCIERE GARLANDE » La fusion entraînera la dissolution sans liquidation de la société « T.M.E.C » et la transmission universelle de son patrimoine à la société absorbante. Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive d¿une réduction du capital social de la société absorbante, de l¿approbation de l¿opération par la collectivité des associés de la société absorbée, et de l¿approbation de l¿opération et de l¿augmentation et de la réduction de capital en résultant par les associés de la société absorbante. Date du projet : 29/06/2018 Date du dépôt : 17/08/2018, lieu du dépôt : GTC NANTERRE..